

## L'équipe PASS de Ville



**La cheffe de projet**  
julia.sire@rsv84.fr



**L'infirmière**  
sante.passville@rsv84.fr  
06 60 45 97 12



**L'assistante Sociale**  
social.passville@rsv84.fr  
06 60 45 97 92



**Les médiateur.rices en Santé**  
mediation.passville@rsv84.fr  
mediation.cavaillon.passville@rsv84.fr  
06 71 20 60 32

## Nous contacter

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

 04 58 803 803

 MIN 135 avenue Pierre Sémard 84000 Avignon  
(siège)

### NOS PERMANENCES

#### AVIGNON

MIN d'AVIGNON  
Bat H2 - Rez-de-chaussée  
135 avenue Pierre Sémard

CCAS D'AVIGNON  
4 Avenue Saint Jean  
84000 Avignon

#### CARPENTRAS

Centre de soins Terradou  
79 place Terradou  
84200 Carpentras

#### CAVAILLON

EDES de Cavaillon  
178 rue Marcel Pagnol  
84300 Cavaillon



**PASS de ville de Vaucluse**  
*Permanences d'Accès aux Soins de Santé*

**PASS de ville du Vaucluse**  
Avignon • Carpentras • Cavaillon

*Se soigner même sans papiers de santé.*



[www.ressources-sante.org](http://www.ressources-sante.org)



### C'EST POUR QUOI ?

Pour consulter rapidement un médecin généraliste ou un spécialiste

### C'EST POUR QUI ?

Pour toute personne sans couverture maladie ou sans droits ouverts.

## LA PASS DE VILLE

### C'EST UN SUIVI COMPLET !

Pour organiser vos soins le temps de régulariser votre situation administrative.

### C'EST UNE AIDE AUX PAPIERS !

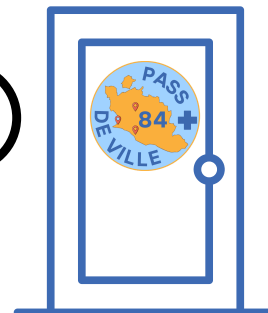
Pour réaliser avec vous toutes les démarches pour obtenir votre droits de santé.



## Comment ça fonctionne ?

### 1 Le premier contact

Vous nous téléphonez.  
Ou vous venez nous voir sans rendez-vous à une permanence.



### 2 Le rendez-vous d'accueil

Vous rencontrez notre équipe.  
Nous parlons de votre situation.  
L'assistante sociale étudie vos droits et vos papiers.  
L'infirmière discute avec vous de vos besoins de santé.



### 3 Votre parcours de soins

Selon vos besoins, nous organisons des rendez-vous :  
Chez un médecin ou chez un dentiste.  
À la pharmacie pour vos médicaments.

**Vous ne payez rien.**



### C'EST TEMPORAIRE !

Arrêt de l'aide dès que vos droits à l'Assurance Maladie sont activés.

### C'EST GRATUIT !

Rien à payer :  
ni la consultation, ni vos médicaments.

## LA PASS DE VILLE

### C'EST UN SOUTIEN !

Accompagnement aux rendez-vous et aide pour la traduction.

